



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et
des relations sociales
Bureau de la Formation Continue et du
Développement des Compétences
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
SG/SRH/SDDPRS/2015-477
28/05/2015

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 17/06/2015
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Cycle de préparation aux fonctions de direction dans l'administration territoriale de l'État

Destinataires d'exécution

DRAAF
 DAAF
 DDT(M)
 DD(CS)PP
 Préfets de région
 Préfets de département
 Délégués régionaux à la formation continue

Résumé : Une formation de onze jours est proposée entre octobre 2015 et mars 2016 à Paris aux cadres qui souhaitent accéder à des emplois de direction en département ou en région. L'objectif est notamment de les préparer à des situations de recrutement pour accéder à des emplois de directeur ou directeur adjoint.

1- CONTEXTE GENERAL

La réforme de l'administration territoriale de l'État s'est accompagnée d'une modification des conditions d'accès aux fonctions d'encadrement supérieur et d'un accroissement du niveau d'exigence correspondant.

Les ministères sont chargés d'identifier les cadres susceptibles d'accéder à des fonctions de direction dans les directions départementales interministérielles et dans les directions régionales.

Pour les agents de catégorie A du ministère en charge de l'agriculture, cela se traduit par la réalisation de parcours professionnels adaptés pour lesquels la formation continue joue un rôle important.

Dans cette perspective, le MAAF propose un cycle de formation spécifique de 11 jours relatif à la préparation des futurs candidats à des emplois de Direction de l'Administration Territoriale de l'État (DATE).

2- PUBLIC VISE

La formation est destinée à des chefs de service, membres des comités de direction, qui projettent de postuler à court terme sur un emploi de direction (directeur ou directeur - adjoint) en DDI ou DR.

Le parcours de ces agents devra être diversifié et comprendre une solide expérience managériale. L'inscription à la formation est soumise à une première phase de sélection de candidatures.

Les agents concernés adresseront leur dossier, visé par leur supérieur hiérarchique, sous la forme d'une lettre de motivation et d'un CV (2 pages maximum) avant le 17 juin 2015 au Bureau de la Formation Continue et du Développement des Compétences (BF CDC) à l'attention de Nathalie JOUANNET, par voie postale et par courriel (adresse : nathalie.jouannet@agriculture.gouv.fr).

Le directeur devra indiquer qu'il s'engage à libérer son collaborateur pour le temps nécessaire à cette formation. L'avis de l'IGAPS est également souhaité.

Les Délégués Mobilité Carrière, en lien avec le BF CDC, procéderont à la sélection des candidats, sur la base de leurs motivations et de leurs parcours, et au regard du nombre de places disponibles (25 au total).

Les agents seront informés par courriel de la suite donnée à leur candidature avant le 15 juillet 2015.

3- PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est animée par un prestataire spécialisé, Price Waterhouse Coopers Advisory (PWC) sur la base d'un contenu et d'un dispositif d'animation validés par le BF CDC agissant en tant que commanditaire.

Pour le dernier module, il est également fait appel à des intervenants extérieurs, notamment un représentant du corps préfectoral.

La formation est organisée en 3 modules :

- Module 1 : La posture managériale de futur directeur / directeur adjoint : 4,5 jours

Objectifs :

- Adapter son profil professionnel de chef de service à celui de directeur/ directeur adjoint
- Comprendre et utiliser les leviers d'action du management.

Thématiques et sujets abordés :

La représentation du changement, l'impact des émotions dans la communication, la gestion du temps et des priorités...

- Module 2 : La culture administrative et institutionnelle dans un contexte de service déconcentré interministériel: 4,5 jours

Objectifs :

- Prendre conscience de l'« écosystème » dans lequel évolue le directeur/ directeur adjoint de DDI et changer de perspective dans ses modes d'interaction.

Thématiques et sujets abordés :

Les enjeux spécifiques des missions relevant du MAAF; l'animation des relations partenariales entre les DDI et l'ensemble des parties prenantes du territoire ; les enjeux européens dans la conduite des politiques publiques...

- Module 3 : L'entretien de recrutement : 2 jours

Objectif :Être dans la posture attendue, se préparer à l'entretien et l'aborder en confiance.

Thématiques et sujets abordés :

Étude des CV ; les étapes-clefs de l'entretien ; simulation d'entretien...

4- MODALITES DE LA FORMATION

Les formations auront lieu à **Neuilly-sur-Seine** (92) dans les locaux du prestataire.

Les candidats seront répartis en deux groupes d'un maximum de 12/13 stagiaires.

La durée des sessions est de 2 jours avec un intervalle d'un mois afin de favoriser la prise de recul nécessaire pour avancer dans une démarche individuelle de projet.

Les principes pédagogiques de la formation visent à favoriser l'évolution des pratiques professionnelles en utilisant des techniques de résolution de problèmes.

Calendrier prévisionnel groupe 1	Calendrier prévisionnel groupe 2
Les 13 et 14 octobre 2015	Les 27 et 28 octobre 2015
Les 03 et 04 novembre 2015	Les 17 et 18 novembre 2015
Le 8 décembre 2015	Le 10 décembre 2015
Du 19 janvier midi au 21 janvier 2016	Du 26 janvier midi au 28 janvier 2016
Du 23 février midi au 25 février 2016	Du 15 février midi au 17 février 2016

Il est rappelé que l'engagement à participer à cette formation relève d'une démarche volontaire de l'agent dans laquelle il doit pleinement s'impliquer au travers, notamment, de son assiduité à suivre la totalité des modules.

Le chef du service des ressources humaines

Jacques CLEMENT